
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2021 – 004 DU 06 JANVIER 2021
portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Institut Géographique National.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020- du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- vu** le décret n° 2019-547 du 11 décembre 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances
- vu** le décret n° 2019-041 du 30 janvier 2019 portant approbation des statuts de l'Institut Géographique National ;
- sur** proposition du Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 janvier 2021,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Institut Géographique National, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Serge-Hervé HOUSSOU**, représentant de la Présidence de la République ;
- monsieur **Adam PINTO**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable ;

AF

- monsieur **Samson AHOUANMENOU**, représentant du Ministère de la Défense Nationale ;
- monsieur **Patrick AKINOCHO**, représentant du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- monsieur **Mahounou Laurent HOUNSA**, représentant du Ministère du Plan et du Développement ;
- monsieur **Irénée Magloire Rick GNONLONFOUN**, représentant du Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale ;
- monsieur **Victorien D.KOUGBLENOU**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances.

Article 2

Monsieur **Adam PINTO** est nommé président du Conseil d'administration de l'Institut Géographique National.

Article 3

Le mandat des membres du Conseil d'administration est de trois (03) ans et court à compter de la date de leur installation.

Article 4

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

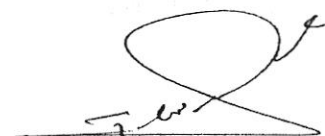
Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

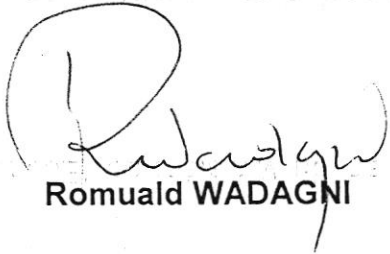
Fait à Cotonou, le 06 janvier 2021

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



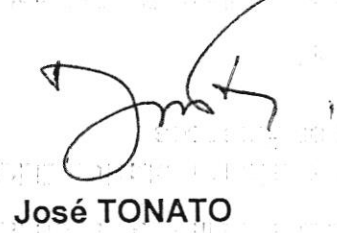
Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI

Le Ministre du Cadre de Vie
et du Développement Durable,



José TONATO

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MCVDD 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ;
JORB 1.